



Confiez-nous la gestion locative de votre logement



de 1 900
propriétaires
bailleurs

Aucuns frais d'agence pour vos locataires = **vos logements rapidement loués**

NOS MÉTIERS :

CONSTRUCTION DE
LOGEMENTS NEUFS

SYNDIC DE
COPROPRIÉTÉ

GESTION LOCATIVE

TRANSACTION
IMMOBILIÈRE



+ de 3 000 logements gérés

Contactez-nous : 02 40 99 40 99

www.groupecif.com

Pourquoi choisir le CIF pour gérer la location de votre logement ?



1 | Une mise en location rapide

- Une **estimation juste des loyers** grâce à notre expérience du marché local.
- Une **visibilité de votre annonce garantie** sur www.groupecif.com, le boncoin, ouestfrance-immo, seloger, bienici,...
- **Aucuns frais pour votre locataire** ce qui génère beaucoup de contacts.
- **Un suivi en ligne** des étapes de la mise en location de votre logement sur votre espace client : compte-rendus visites, appels, préavis, etc.
- Une **étude de solvabilité** des dossiers rigoureuse
- Une **rédaction du bail** conforme aux obligations légales

2 | Une gestion complète de votre logement

Votre **interlocuteur unique** s'occupe de tout :

Gestion administrative

- États des lieux d'entrée et de sortie précis
- Contrôle annuel des assurances du locataire
- Recouvrement des loyers et charges, envoi des commandements et assignations si défaut de paiement

Gestion technique

- Avec votre accord, gestion des devis et des travaux d'entretien
- En cas de sinistre, intervention auprès des assurances et des locataires, suivi des versements d'indemnités

Gestion financière

- Appel, traitement et encaissement de tous les loyers, charges, dépôt de garantie, indemnités d'occupation, assurances, avances sur travaux, etc.
- Reversement mensuel des loyers perçus
- Établissement de comptes rendus de gestion trimestriels
- État récapitulatif d'aide à la déclaration des revenus fonciers
- Régularisation des charges locatives et récupération de la taxe d'ordures ménagères
- Révision annuelle du loyer
- Règlement des appels de fonds au syndic



2 offres adaptées à vos besoins

OFFRE DE BIENVENUE : 3 PREMIERS MOIS DE GESTION OFFERTS

OFFRE CLASSIQUE

- Honoraires de gestion à **6,5 % HT** des sommes quittancées au(x) locataire(s)
- **Frais de location** (TTC) à chaque mise en place de locataire(s) :
 - T1/studio : 140 € TTC
 - T1bis : 160 €
 - T2 : 180 €
 - T3 : 200 €
 - T4 : 230 €
 - T5 et + : 250 €
 - Maison : 250 €

OFFRE SÉRÉNITÉ

- Honoraires de gestion à **8,5 % HT** des sommes quittancées au(x) locataire(s)
- **Aucuns frais supplémentaires**, lors des changements de locataire(s)

Aucuns frais pour votre locataire,
quelle que soit l'offre choisie
afin de relouer rapidement votre logement.



L'ensemble des frais de gestion locative et de mise en location sont déductibles fiscalement de vos revenus fonciers.

Des garanties optionnelles à prix coûtant pour une location sereine

L'assurance contre les loyers impayés et les détériorations immobilières à **1,6 % TTC.**

L'assurance vacance locative (entre 2 locataires) à **1,7 % TTC.**

L'assurance carence locative (au 1^{er} locataire, dans le neuf) avec un forfait de **350 €.**



Contactez-nous : 02 40 99 40 99

Email : contact-gestion-locative@groupecif.com

www.groupecif.com

“Paroles de propriétaires”

“Mon épouse et moi habitons Brest, donc pour gérer un appartement à distance ce n’est pas commode. Aussi nous sommes nous rapprochés du Groupe CIF qui, depuis 3 ans maintenant, s’occupe de la gestion de notre T2 se trouvant à Nantes.

Nous sommes totalement tranquilles en ce qui concerne la recherche des futurs locataires, ainsi que pour d’éventuelles interventions, en cas de besoin.

Depuis que le Groupe CIF s’en occupe, la recherche de locataires se fait naturellement sans bruit et surtout sans interruption. L’état des lieux donne un rapport tout à fait sérieux avec tous les détails même infimes. Donc nous sommes tout simplement satisfaits.”

M. et Mme WEBER

“Je suis très satisfait par la gestion du CIF, notamment sur sa capacité à trouver rapidement des locataires de qualité.

Par ailleurs, le fait que le CIF assure également la fonction de syndic, permet de limiter le nombre d’interlocuteurs et simplifie la gestion.”

L. BOUVIER

“La première année complète de gestion se termine déjà.

Je voudrais vous exprimer ma satisfaction, recherche de locataires, entretiens des lieux, choix des entrepreneurs, gestion financière.

Vous voudrez bien être mon interprète auprès de votre équipe pour répercuter mes remerciements.”

J. LÉVÊQUE

Le Groupe CIF à Nantes et en Loire-Atlantique, un acteur engagé dans l’habitat depuis bientôt 90 ans.



Plus de **200**
copropriétés gérées,
soit 8 000 copropriétaires



Principal constructeur de
la métropole nantaise, avec

400 logements
neuf par an

+ de 3 000 lots
gérés en location

400 transactions
immobilières
réalisées depuis plus
de 5 ans



Groupe CIF

11 rue Basse Porte
(face au marché de Talensac)

44000 Nantes
02 40 99 40 99

www.groupecif.com



www.groupecif.com



Suivez-nous sur
Facebook